

Estérel | Lac-des-Seize-Îles | Morin-Heights | Piedmont | Saint-Adolphe-d'Howard | Saint-Sauveur Sainte-Adèle | Sainte-Anne-des-Lacs | Sainte-Marquerite-du-Lac-Masson | Wentworth-Nord

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS Nº 470-2023 à 479-2023

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :

QUE les règlements nos 470-2023 à 479-2023, CONCERNANT LA RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PAYABLES À LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT POUR L'ANNÉE 2024 RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (PARTIE 1), À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PARTIE 2), LES PARCS RÉCRÉATIFS DES PAYS-D'EN-HAUT (PARTIE 3), L'ÉVALUATION FONCIÈRE (PARTIE 4), LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (PARTIE 5), L'HYGIÈNE DU MILIEU (PARTIE 6), LE PATRIMOINE ET LA CULTURE (PARTIE 7), LE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF (PARTIE 8), LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL (PARTIE 9), LE CENTRE SPORTIF (PARTIE 10), ont été adoptés de la façon suivante :

Avis de motion:

22 novembre 2023

Dépôt du règlement

22 novembre 2023

Adoption:

12 décembre 2023

Entrée en vigueur :

1er janvier 2024

Lesdits règlements sont présentement affichés au bureau de chacune des municipalités du territoire et au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, rue Va liquette à Sainte-Adèle) ainsi qu'à la section règlements de son site internet :

https://lespaysdenhaut.com/documents-et-publications-2021/

Les présents règlements entreront en vigueur le 1er janvier 2024.

Fait à Sainte-Adèle, le 20 décembre 2023.

Philippe Leclerc

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Ron Kelley. Soussigné, de la Municipalité de Wentworth-Nord certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public inaut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le21 décembre 2023., entre 9h et

n foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 décembre 2023.

Directeur général et greffier-trésorier